

## LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Photo Michel Marque

Cognac, septembre 2012

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 10 août 2012 à 17 heures, salle de réunion communale.  
Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt !

---

### **Assemblée générale ordinaire du 10 août 2012 à 17 heures.**

---

Par les soins du Conseil d'Administration (Bureau) les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à cette assemblée générale 2012.

La séance est ouverte à 17 heures 15, par Jean Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Hélène AUBEL, Claudine BONNEFILLE, Monique GRAS, Annie TERNISIEN, Mireille VIALA et Messieurs Jean-Louis DESVIGNES, Pierre GALABERT.

Excusés : Anne CAILLE, Paulette FERRIER, Gérard CABIE, Jean-Marie CAILLE, Raymond DE ROBERT, Jean TROUCHAUD.

Monsieur Rémy MENVIEL, Maire de Cognac et Conseiller Général du Canton de Lasalle est également excusé et représenté par Madame Marise FOUANT (1<sup>ère</sup> Adjointe).

Au total 14 personnes sont présentes et 62 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions étant à ce jour au nombre de 115, l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité.

---

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)  
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Guraillet, cidex 2150, 30460 Cognac  
<http://moulin.mouleyrette.free.fr/> [moulin.mouleyrette@free.fr](mailto:moulin.mouleyrette@free.fr)

---

## Rapport moral et d'activité

Le président revient sur les travaux d'étanchéité qui ont été réalisés en septembre dernier. Faute d'eau à la rivière à ce moment-là, le bassin n'a été rempli qu'en décembre ; Aujourd'hui, plus de 6 mois après, ces travaux paraissent concluants, et nous pouvons en être satisfaits, même si l'étanchéité n'est pas totale et s'il reste quelques détails à améliorer.

Essentiellement l'étanchéité de la vanne supérieure du canon qui semble défectueuse. Ce point reste à voir.

Nous allons pouvoir faire tourner le moulin ; Mais se pose la question d'un réglage du mécanisme afin de ne pas risquer la « casse » de la meule supérieure.

On envisage de demander à M. VIALA de revenir faire ce réglage et de nous donner une nouvelle formation : à voir également.

Le président rappelle que la priorité 2012 reste de renforcer et de compléter la clôture du bassin qui est plein, et doit désormais le rester toute l'année, autant que le débit de la rivière le permettra. Nous allons demander des devis et ensuite faire les travaux dès que possible ;

La Commune, interrogée à ce sujet, nous a fait savoir qu'il n'y a pas de dispositions particulières à mettre en œuvre, si ce n'est qu'il faut une clôture, et des panneaux d'avertissement, sécurisant au mieux le site.

Le projet « éolienne » est remis sine die, pour des raisons financières bien compréhensibles ; nous en avons averti la société Vertéole qui nous avait relancés plusieurs fois, et qui reste à notre disposition.

La fondation RTE nous a fait savoir, par l'intermédiaire de Jean-Philippe PASCAL, qu'avec la facture acquittée des travaux sur le bassin, et le devis qui sera retenu pour la clôture, nous pourrions percevoir le solde (10 000 euros) de la subvention qui nous a été accordée, et dont nous aurons bien besoin.

Nous avons toujours le projet de copier les deux gros classeurs des photos de la restauration, réalisés par Jacques Bonnefille ; il s'agit de les compléter avec des photos des travaux récents et de les copier sur un support différent (cd-rom ?), dans le souci de préserver les originaux et pour pouvoir les diffuser autant que cela nous sera demandé.

Nous réfléchissons à la façon d'en tirer le meilleur parti possible, et bien entendu sommes à l'écoute de vos observations ou propositions.

Enfin pour ceux qui ne l'ont pas encore vu ils pourront constater, en allant sur place, que le chemin d'accès au moulin a été partiellement déplacé.

Ceci à la suite de l'échange de terrain opéré par la Commune dans la perspective de la réalisation de la future station d'épuration.

Le départ est au même endroit au bord du CD 185 ; puis il faut veiller à bien respecter le nouveau tracé et à utiliser le chemin tel qu'il a été balisé.

Cela reste une très jolie petite promenade, à faire exclusivement à pied.

Sur ces différents points s'ensuit une discussion générale : voir ci-après « remarques et questions diverses ».

Les rendez-vous de l'été :

- 14 juillet : la ballade des chasseurs s'est terminée, comme d'habitude maintenant, à 10 heures au moulin, avec un casse-croûte et une visite guidée et commentée par Mireille VIALA.

- tous les samedis matins, stand du moulin sur le marché et visite proposée à 10h30.
- participation aux journées du patrimoine en septembre : elle n'est pas prévue mais pourrait avoir lieu de façon « informelle », comme l'an dernier, si des demandes sont formulées.

#### Bilan des visites :

Les visites du moulin ont été assurées en hiver et en semaine, sur rendez-vous, par Mireille Viala et Annie Ternisien. Jean-Louis Desvignes et d'autres membres du bureau dont Jean-Marie Caille ont assuré en été les visites du samedi matin.

Au total environ 80 visites individuelles payantes, auxquelles il faut ajouter les visites gratuites, suivant nos statuts, et en fait plus nombreuses : participation aux journées du patrimoine 2011 (à cause des travaux nous n'avons pas inscrit le moulin sur la liste régionale, mais seulement signalé notre participation à l'OT de Lasalle) nous avons reçu deux groupes soit environ 20 personnes ; au cours de l'année nous avons participé à plusieurs manifestations locales (14 juillet avec les chasseurs, « rallye » de l'ERF locale, groupes d'enfants du centre aéré, en tout environ 70 visiteurs. Il faut ajouter à cela plusieurs visites de type institutionnel (élus ou membres d'autres associations œuvrant dans le patrimoine). Nous avons également assuré un travail d'information (demandes techniques) et de formation (suivi d'un mémoire en vue de l'obtention d'un diplôme « d'accompagnateur de moyenne montagne »).

Le tarif des visites reste fixé à 2€ par personne et 1,50€ par personne pour les groupes.

#### Remerciements :

Le président remercie tous ceux qui participent au succès de notre réalisation, en particulier la Municipalité de Cognac. Nous n'oublions pas les organismes qui, au fil des années, ont permis par leur soutien financier, la bonne évolution de notre projet : Conseil Général, Région Languedoc-Roussillon, Parc National des Cévennes et tout récemment la Fondation RTE. Remerciements également à Laurence Caille, Eric Kiennemann, Anne et Jean-Marie Caille pour la gestion et la maintenance du site Internet, Et à tous les membres du bureau pour leur participation constructive.

Vote : Après discussion sur différents points (rapportées dans les questions diverses) le rapport est mis aux voix et voté à l'unanimité.

#### **Rapport financier** présenté par Hélène Aubel, trésorière :

Dépenses (2011) : 13 789, 79 euros, dont :

- Loyer : 1 800, 00 euros
- Travaux d'étanchéité : 11 480, 46 euros
- Assurance à la FFAM : 180, 00 euros
- Divers dont secrétariat : 320, 73 euros
- Taxe de tenue de compte : 8, 60 euros

Recettes (2011) :

- Adhésions 2011 : 2 140, 00 euros

Avoir global au 31/12/2011 : 12 072, 79 euros sur livret A et 1 177, 71 euros sur CCP.

Remarque générale : comme chaque année, ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer nos engagements vis-à-vis de la Commune ; **elles sont donc très importantes pour nous.**

Après discussion il est passé au vote sur les points suivants :

- Rapport financier adopté à l'unanimité
- Approbation des comptes, report à nouveau : approuvé à l'unanimité
- Quitus aux administrateurs : approuvé à l'unanimité.

**Hélène Aubel, trésorière, remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et tous les adhérents pour leur fidélité qui nous permet d'assurer le fonctionnement de notre réalisation et de notre association.**

### **Renouvellement des membres du CA**

Le président présente toutes ses excuses à Monique GRAS, élue à l'unanimité au bureau au cours de l'Assemblée Générale 2011, mais qui n'a pas été mentionnée, par erreur, dans le compte rendu et dans la nouvelle composition du Conseil d'Administration, dont elle fait partie depuis août 2011.

Cette année est seule renouvelable Claudine BONNEFILLE, qui est renouvelée à l'unanimité.

Enfin nous avons le plaisir d'accueillir et d'élire à l'unanimité un nouveau membre du bureau, Laurent VIALA, qui est remercié par tous pour sa participation efficace à nos activités (notamment le débroussaillage des abords du moulin il y a quelques semaines).

Voir en annexe la nouvelle composition du bureau pour 2012-2013.

### **Projets et perspectives**

Tous les projets mentionnés les années précédentes sont toujours d'actualité en particulier la mise en place d'une formation s'adressant à quelques personnes sur place pour guider les visites et faire tourner le moulin. Il faudra contacter M. André Viala comme indiqué ci-dessus.

Un chantier d'insertion pourrait intervenir pour parfaire l'aménagement du nouveau chemin d'accès : à suivre.

Concernant la reproduction des classeurs des photos de la restauration plusieurs propositions sont faites : elles vont être étudiées dans les jours à venir (forme, devis...).

**Rappel : nous disposons de plusieurs exemplaires des cd-rom des films retraçant les restaurations de notre moulin et de celui de M. VIALA à la Tourette (12).**

### **Remarques et questions diverses**

Le président indique que, pour des raisons de sécurité, il a posé autour du bassin plusieurs panneaux « baignade interdite - danger » ; par ailleurs il a demandé à Marise FOUANT, 1<sup>ère</sup> adjointe, s'il ne serait pas possible de confirmer cette interdiction par un arrêté municipal. Ce sera chose faite prochainement.

Tarifs des visites : sur le principe le prix de la visite est maintenu à 2, 00 euros par personne (1, 50 euros par groupe de 10) ; mais il est fait observer que bon nombre de visites sont faites gratuitement pour des raisons diverses (nouvelle adhésion, journée du 14 juillet, du patrimoine, etc.).

En conséquence il est décidé que l'on placera au moulin une « tirelire » dans laquelle les visiteurs seront invités, par une affiche, à glisser une participation d'un montant à leur convenance, « pour aider à l'entretien du moulin », en espérant que cela pourrait rapporter au moins autant qu'une participation demandée sur la base du tarif ci-dessus.  
Ceci à titre expérimental ; nous verrons bien le résultat.

Le montant de l'adhésion à l'association est maintenu à 10, 00 euros (minimum) par personne.

Le président montre à l'assemblée deux photos dont Jean-Pierre et Madeleine BOUCHARIN ont fait cadeau à notre association : ce sont deux magnifiques photos « grand format » : reproduction de la carte postale ancienne que nous connaissons tous, et le moulin actuel pris sous le même angle ; ces photos seront placées sous verre et exposées dans un lieu public à déterminer. Un grand merci à Madeleine et Jean-Pierre pour cette sympathique initiative.

Laurent VIALA intervient pour expliquer le projet qu'il a, en cours d'étude avec Antoine MENVIEL, d'utilisation du moulin, afin d'y moudre des châtaignes sèches ; cette utilisation éventuelle se ferait en parallèle avec « l'exploitation » touristique ou pédagogique.  
Mireille VIALA fait observer qu'une pareille utilisation de notre moulin risque de se heurter à la question des normes en vigueur, notamment sanitaires, comme nous l'avions vu à propos de la mouture de céréales et de la production de farine qui ne serait pas utilisable à des fins alimentaires (mais seulement en petits sachets souvenir comme chez M. VIALA de La Tourette).  
Le projet sera étudié plus avant par Laurent et Antoine avec qui nous en reparlerons.

Diffusion de nos comptes rendus AGO, réunion du bureau, et autres informations :  
Nos adhérents qui en disposent et qui le souhaitent sont invités à nous faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président actuellement : [jean-louis.desvignes@celr.caisse-epargne.fr](mailto:jean-louis.desvignes@celr.caisse-epargne.fr) -indiquer : objet « personnel Le Moulin ») leurs adresses électroniques (e-mails) auxquelles seront postées nos communications.  
Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h45.

---

Mais poursuivie aussitôt :

A l'initiative de Mireille VIALA un verre de l'amitié est offert à tous les participants : après une visite du moulin pendant l'année écoulée il lui a été offert, en remerciement de sa brillante prestation, une excellente bouteille de vin d'orange qu'elle a eu la gentillesse de nous réserver pour cette occasion. Un grand merci à elle !

---

## Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



Photo Michel Marque

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2012

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2011, renouvelable en 2014  
La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Vice-Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2012 renouvelable en 2015  
- 255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2010, renouvelable en 2013  
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2011, renouvelable en 2014  
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2011, renouvelable en 2014  
Lascamps, 30460 COGNAC
- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2011, renouvelable en 2014  
Le Quairoux, route de Sumène, 30460 Cognac
- Membres du bureau : Gérard CABIE, réélu en 2011, renouvelable en 2014  
Jean-Marie CAILLE réélu en 2010 renouvelable en 2013  
Raymond DE ROBERT, réélu en 2011, renouvelable en 2014  
Paulette FERRIER, réélue en 2010, renouvelable en 2013  
Pierre GALABERT, réélu en 2010, renouvelable en 2013  
Monique GRAS, élue en 2011, renouvelable en 2014  
Jean TROUCHAUD, réélu en 2011. renouvelable en 2014  
Laurent VIALA, élu en 2012, renouvelable en 2015